



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130923-30537-DE-1-1_0
Date de signature : 25/09/13
Date de réception : mercredi 25 septembre 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.529**

Séance publique du

23 septembre 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : SUBVENTIONS ANCIENS COMBATTANTS - 2ème REPARTITION 2013

Le 23/09/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17/09/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à M. François-Xavier DE PERETTI, Madame Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Dahbia BENNOUR à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Christine BERNARD à M. Alexandre GALLESE, M. Maurice CHAZEAU à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Gerard DELOCHE à M. Jules SUSINI, M. Robert FOUQUET à Mme Danièle BRUNET, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Reine MERGER à M. Helliot BRAMI

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Christophe GROSSI, Mme Amaria MOHAMMEDI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gerard DELOCHE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Prévention et Sécurisation
& Services aux Publics
Direction Services aux Publics
Service des Affaires Civiles
FW/9371

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/09/13

RAPPORTEUR : M. Gerard DELOCHE

-

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERÇANTE

OBJET : SUBVENTIONS ANCIENS COMBATTANTS - 2ème REPARTITION 2013
- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Diverses associations d'Anciens Combattants ont déjà bénéficié de subventions de fonctionnement de la part de la Ville, par délibération du Conseil Municipal n° 2013.416, du 08 juillet 2013.

En revanche, deux autres associations d'anciens combattants en l'occurrence, « l'Association des Officiers de Réserve et des Réservistes du Pays d'Aix » et « Le Souvenir Français – Comité d'Aix-en-Provence », n'avaient pu encore en bénéficier cette année et sollicitent donc leur subvention de fonctionnement.

Le tableau ci-annexé comporte les renseignements sur le total des subventions accordées à ces associations d'Anciens Combattants en 2011 et en 2012, le montant des subventions de fonctionnement proposées pour 2013 aux associations qui ont déposé leur demande pour la deuxième répartition.

Toutes ces demandes ont reçu un avis favorable en date du 03 septembre 2013.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution de la deuxième répartition des subventions de fonctionnement dont la liste des bénéficiaires figure dans le tableau suivant, pour un montant total de 1700 €.

- **DIRE** que cette somme sera imputée sur la ligne budgétaire 92025 6574 1737 intitulée : subventions de fonctionnement « Associations Anciens Combattants », qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.529 - SUBVENTIONS ANCIENS COMBATTANTS - 2ème REPARTITION 2013

Présents et représentés	: 52
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 1
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

M. Gerard DELOCHE

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25/09/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Direction Générale Adjointe
Sécurité, Services aux Publics
Direction des Services aux
Publics
Service des Affaires Civiles
Bureau de l'Etat Civil

Direction des Services aux Publics
Service des Affaires Civiles

1 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Imputation budgétaire n°9 92025 6574 1737

Crédits disponibles : 1 700 €

N° Dossier	N° Tiers	Nom de l'Association	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions proposées 2013	Convention	Objet
1502	10314	Le Souvenir Français	1 000 €	1 000 €	1 000 €		
3374	80618	Association des officiers de réserves et des réservistes du Pays d'Aix	750 €	0 €	700,00		

Total : 1 700 €
Solde 0 €



Direction Générale Adjointe
Sécurité, Services aux Publics
Direction des Services aux
Publics
Service des Affaires Civiles
Bureau de l'Etat Civil

Direction des Services aux Publics
Service des Affaires Civiles

1 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Imputation budgétaire n°9 92025 6574 1737

Crédits disponibles : 1 700 €

N° Dossier	N° Tiers	Nom de l'Association	Subventions 2011	Subventions 2012	Subventions proposées 2013	Convention	Objet
1502	10314	Le Souvenir Français	1 000 €	1 000 €	1 000 €		
3374	80618	Association des officiers de réserves et des réservistes du Pays d'Aix	750 €	0 €	700,00		

Total : 1 700 €
Solde 0 €